



Communiqué de presse / n°3

Le 17 juillet 2024

Notre urgence démocratique est-elle de reprendre l'examen du projet de loi fin de vie ?

À la suite de l'élection législative du 7 juillet 2024, l'opportunité de considérer comme une priorité politique la poursuite de l'examen du projet de loi relatif à la fin de vie a été évoquée par des parlementaires.

Dans un contexte institutionnel révélateur de tensions sociales profondes, cette démarche qui revient à légaliser l'acte létal témoigne de la fragilité et de la pauvreté des objectifs d'un projet de société qu'il nous faut pourtant construire sur la base des valeurs exigeantes qui rassemblent.

Susciter l'opportunité d'un consensus parlementaire favorable à l'acte létal médicalisé, inenvisageable aujourd'hui dans les domaines prioritaires qui déterminent le vivre en société, nous interroge sur la hiérarchisation de nos urgences et accentue le sentiment de fragilité de nos concitoyens les plus vulnérables et les moins protégés.

Une telle impatience à légiférer renforce les inquiétudes et les soupçons des professionnels de santé ou du médico-social qui observent les carences de toute nature contraignant à des pratiques inconciliables avec leurs conceptions humanistes du soin.

L'obstination à reprendre en l'état un processus législatif qui avait révélé nombre d'insuffisances et d'approximations avant la dissolution de l'Assemblée nationale, stupéfie les membres de la société civile estimant que la crise politique devrait plutôt nous associer à une réflexion respectueuse, prudente et loyale au service des valeurs de notre démocratie, de ses véritables défis, préoccupée des droits fondamentaux de chaque personnes et de nos responsabilités au regard du bien commun.

Le Collectif Démocratie, éthique et solidarités considère comme un devoir moral et comme une urgence politique de consacrer les prochains mois aux concertations contributives au nouveau projet de société dont la France éprouve le besoin. Cette démarche impose une méthode de gouvernance, une culture et des pratiques politiques soucieuse se hiérarchiser et d'honorer les choix essentiels aux principes de notre démocratie¹.

¹ Dans son communiqué de presse n°2 (17 juin 2024), le Collectif Démocratie, éthique et solidarités énonçait 9 points de vigilance si devait être repris par le parlement son approche des

La vie de la personne malade, en situation de handicap ou de perte d'autonomie constitue une priorité politique qui a été peu évoquée au cours de ces semaines d'élections. Il en est de même concernant le vieillissement de la personne, la perte d'autonomie et tout autant de désocialisation, de solitude jusqu'à éprouver le sentiment d'une « mort sociale ».

Les souffrances de la personne malade, ses détresses humaines et sociales, celles de ses proches ont été, elles aussi, peu évoquées au cours de ces semaines de campagne électorale. Elles méritent des choix institutionnels et organisationnels ainsi qu'une mobilisation sociale à hauteur des droits humains reconnus dans le cadre d'une approche personnelle, contextualisée, accompagnée et bénéficiant des dispositifs et des compétences adaptés, notamment lorsqu'un accès inconditionnel aux soins palliatifs s'impose.

Pour le Collectif Démocratie, éthique et solidarités, nos responsabilités politiques sont davantage engagées dans la reconnaissance de ces priorités et dans les réponses sociales, institutionnelles, voire législatives que nous devons leur apporter, que dans la précipitation à légiférer sur les conditions de légitimation d'un acte légal médicalisé.

Ces prochains mois, le Collectif Démocratie, éthique et solidarités y consacrera ses travaux ainsi que des concertations afin d'être force de proposition et contribuer aux avancées attendues.